

Nov 21 / 1800

Mr. Verville
Paris

15
1803
16

Mr. Verville
Je vous prie de
me faire connaître par
la direction de la C. &
de la P. et. quel est
le résultat de la
C. P. d'aujourd'hui, &
la collection de l'Etat,
le total de vos
liens de la semaine
à la attention de la
lettre du 12 C. —

Veuillez agréer M.
Vos très dévoués
à la P. C. P.
L.

— Copie —

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf,
le quatorze Octobre — à la requête de
M^{re} Violette industriel, 21, Rue S^t Marc
Paris — j'ai, Henry Hamel expert
près le tribunal Civil de la Seine, résidant
à Paris et y demeurant 6 rue Canton-
net, soussigné — procédé à
l'examen, au plus d'évaluation et d'authen-
tication d'une peinture qui m'a été copée
par le requérant.

Cette peinture est sur bois. Elle mesure
cadré non compris, 86 centimètres de
longueur sur 57 de hauteur et représente
une scène du Calvaire. Le Christ, sur
la croix, entouré de deux larrons égale-
ment crucifiés. A droite et à gauche
du footleur, des soldats, les uns à
cheval (gauche) les autres accroupis et
paraissant s'expliquer.

A gauche de la croix, à genoux les
mains jointes, on voit Madeleine puis
toujours à gauche et derrière Madeleine
la mère du Christ, debout.

À droite de la croix, un apôtre, tête de rouge, les mains écartées du corps, la tête levée vers le Christ, dans une attitude admirative.

Il y a dans ce tableau une remarquable entente de l'effet. La lumière y est distribuée avec beaucoup de science. La qualité est celle de la chair du Christ blanche et comme ivory, manifeste une influence incontestable de Van Dyck.

Le corps contraste avec celui des deux larrons dont la peau est brune. Le ciel est fait de trois valeurs de tons; la plus forcée est derrière le Christ et a pour but de donner plus d'intensité lumineuse à plus de relief à son corps. La partie la plus claire est à gauche et le corps du larron s'y élève en vigueur. La valeur de ton intermédiaire entre les deux extrêmes, se trouve à droite et le larron de ce côté, au lieu de s'élever en vigueur forcée sur le

cul, s'y élève en clair, mais beaucoup plus faiblement que le Christ.

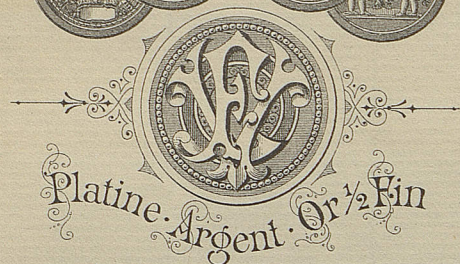
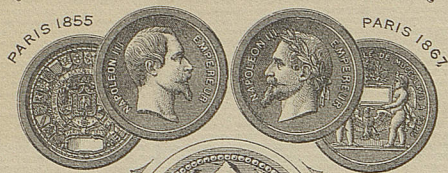
Après avoir longuement examiné pendant plusieurs semaines cette peinture j suis certain qu'elle est de François Franc le jeune (1781-1849) qui appartient à la seconde génération des Franc ou Francken le plus célèbre de toute sa dynastie. La Musée de Louvre possède un tableau de ce maître flamand. Ce tableau est malheureusement déterioré, il a reçu plusieurs coups. Malheureusement tout le respect qui s'attache à une pareille œuvre ne posséderait une valeur d'environ six mille francs au minimum.

En foi de quoi j'ai dressé le présent procès verbal et l'ai délivré à mon réquerant pour lui servir à telles fins qu'il appartiendra.

Fait en mon Cabinet Henry Hamel
Le 14 Octobre 1897 Pour moi le Sec. Hamel

7

Grande Fabrique d'Or en Feuilles
EN POUDRE ET EN COQUILLE



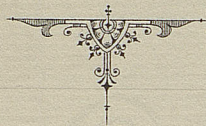
Platine. Argent. Or $\frac{1}{2}$ Fin

ALUMINIUM ET BRONZES

Or aux Feuilles mobiles

Breveté S.G.D.G.

MARQUE DE FABRIQUE D & F-V



ANCIENNES MAISONS

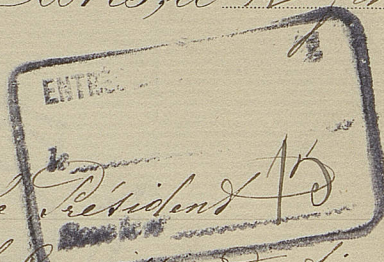
DELAFON FONDÉE EN 1856 ET GUÉRIN-DELA PORTE FONDÉE EN 1770
réunies.

E. Vierville

SUCCESSEUR.

211 · RUE ST MAUR · 211 ·

Paris, le 12 février 1897



Monsieur le Président
de la Commission Directrice des Musées
Bruxelles

J'ai en ma possession, un Tableau de Frank représentant une scène de la crucifixion, dont l'authenticité est certifiée par un expert connu, M^r Henry Hamel, par un procès verbal dont je vous envoie copie.

On m'a conseillé de m'adresser pour la vente de ce Tableau à un Musée de Belgique, le Musée d'Art et d'Histoire de Gand.

Je viens vous demander, Monsieur, si vous croyez pouvoir entrer en pourparlers avec moi pour l'achat de ce Tableau.

Au cas où vous donneriez suite à ma proposition, je tien-rais le procès verbal et le Tableau à la disposition des personnes désignées par vous pour les examiner.

Veuillez agréer, Monsieur, mes très sincères salutations.

Vierville